



Chiffres clés



25,074

Arrivées estimées
4,684 Ménages



13,693**

Individus enregistrés
3,473 Ménages
(**) 10,087 avec biométries



7,455

Personnes à Besoins Spécifiques

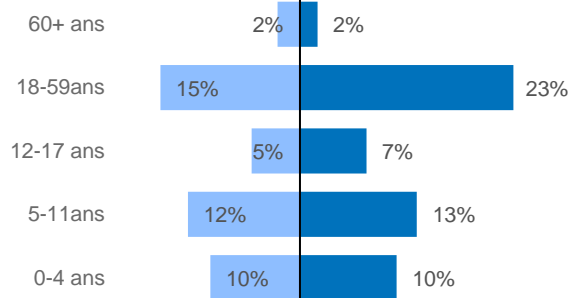


7,263

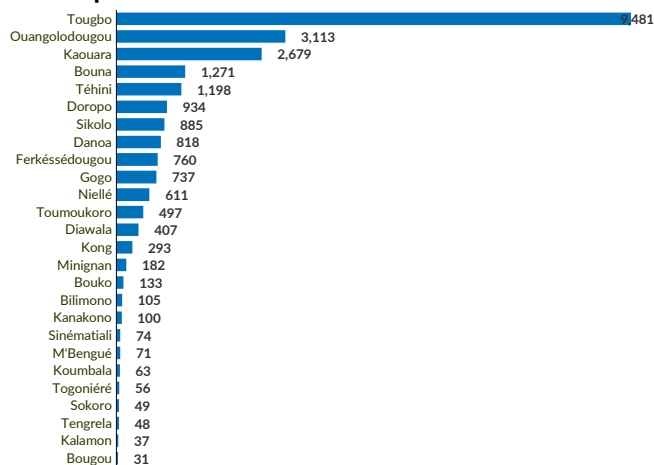
Enfants en Age Scolaire

Répartition par âge et sexe*

Masculin (45%) Féminin (55%)



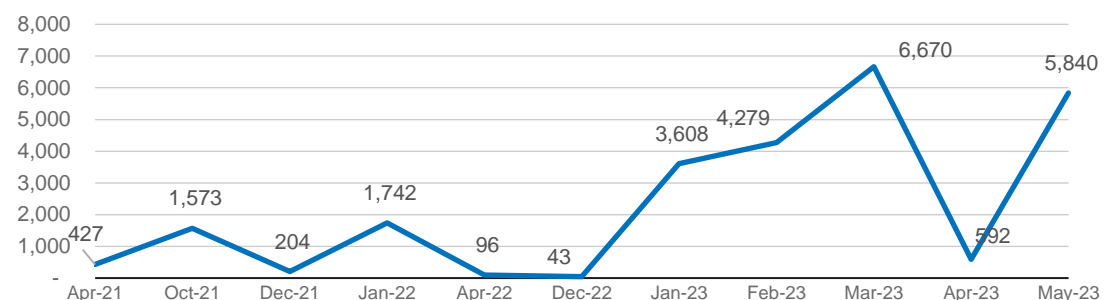
Sous-préfectures d'accueil des Demandeurs d'asile



1. Le HCR considère que les personnes fuyant le Burkina Faso ou le Mali ont besoin d'une protection internationale conformément à l'article 1er, paragraphe 2, de la Convention de l'OUA de 1969. et aux critères de la Convention de 1951 pour obtenir le statut de réfugié. 2. Ces personnes sont en train d'être enregistrées en attente de leur statut de réfugié en Côte d'Ivoire.

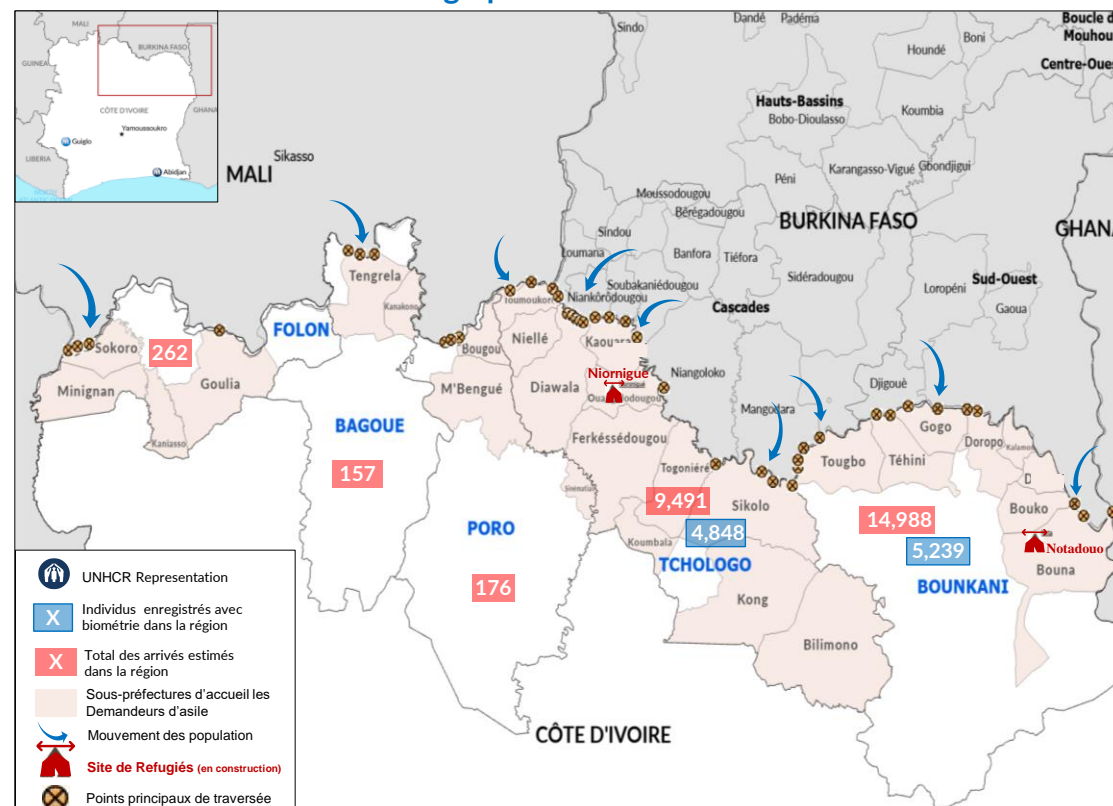


Tendance des arrivées/identifiées



Les principales raisons de départ des demandeurs d'asile de leurs villages au Burkina Faso sont des conflits armés/Insécurité généralisée, des menaces, intimidations et attaques par des groupes armés non identifiés dans les villages.

Cartographie de la situation



(*) Les données sont exclusivement celles des personnes enregistrées biométriquement. Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle des Nations Unies.

